



Service gestion des déchets assimilés à destination des professionnels du territoire de Mauges Communauté

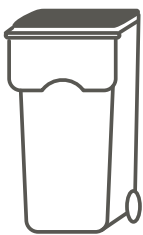
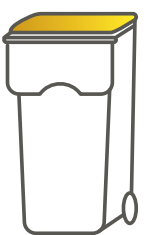

Vous êtes un professionnel du territoire de Mauges Communauté, les conditions d'accès au service de gestion des déchets changent au **1^{er} novembre 2019**.

À partir de cette date, vous pouvez souscrire au service de collecte des déchets ménagers et assimilés et/ou au service déchèteries, dont les modalités d'utilisation sont exposées ci-dessous :

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Contenants : mise à disposition de bacs pour la collecte des déchets assimilés à des ordures ménagères et bacs ou sacs pour les emballages.

Dotations possibles :

Ordures ménagères assimilées 140, 240, 360 ou 750 litres	Emballages 240 ou 360 litres	Emballages sacs à retirer en mairie déléguée
		

Tarifs :

Volume du bac ordures ménagères	Forfait mensuel d'accès au service	Part incitative à la levée du bac ordures ménagères ou à l'ouverture du tambour
Badge apport volontaire	8,64 € HT	1,25 € HT
140 L	8,64 € HT	3,69 € HT
240 L	11,84 € HT	7,11 € HT
360 L	13,93 € HT	10,16 € HT
750 L	20,69 € HT	20,06 € HT
Contenant > 2m ³	55,18 € HT	53,49 € HT

Un usager professionnel qui souhaite bénéficier uniquement de bacs pour les emballages devra s'acquitter d'un forfait d'accès au service d'un montant unique de 8,64 € HT/mois.

Fréquence de collecte des bacs ordures ménagères :

- Collecte 1 fois tous les 15 jours (C0.5) : inclus dans le forfait d'accès au service
- Collecte hebdomadaire (C1) : forfait collecte supplémentaire = 15,17 € HT/mois
- Collecte bi-hebdomadaire (C2) : forfait collecte supplémentaire = 45,50 € HT/mois

Les professionnels collectés en C1 peuvent bénéficier de bacs emballages à l'exception des communes déléguées de Beaupréau, Chemillé et Saint-Pierre-Montlimart.

SERVICE DÉCHÈTERIES



Déchèterie

Sites qui acceptent les déchets des professionnels :

- BEAUPRÉAU-EN-MAUGES > ZA Dyna Ouest à Beaupréau
- MAUGES-SUR-LOIRE > Le Petit Lapin à Montjean-sur-Loire
ZA Ribotte à Saint-Florent-le-Vieil
- ORÉE-D'ANJOU > ZA Le Pâtis à Saint-Laurent-des-Autels
- SÈVREMOINE > Route de St Aubin au Longeron
Le Haut Fief à Saint-Germain-sur-Moine
Le Bois Girard à Saint-Macaire-en-Mauges



Les déchets dangereux des professionnels sont interdits en déchèteries.

Les conditions d'accès :

- Être muni d'une carte d'accès
Demande à faire via le formulaire disponible à cette adresse :
<https://www.maugescommunaute.fr/des-services/gestion-des-dechets/decheteries/carte-d-acces/demande-dune-carte-dacces-professionnels/>
- Se présenter sur les sites indiqués ci-dessus
- Valider avec l'agent de déchèterie les volumes apportés par type de déchets



Flux	Prix unitaire
Tout-venant	17,00 € HT/m ³
Cartons	8,00 € HT/m ³
Gravats	20,00 € HT/m ³
Déchets verts	7,00 € HT/m ³
Bois	13,50 € HT/m ³



Le volume facturé est au minimum de 1m³. Au-delà, les volumes sont facturés par tranche de 0,5m³.

Un usager professionnel qui souhaite accéder uniquement au service des déchèteries devra s'acquitter d'un forfait d'accès au service d'un montant de 8,64 € HT/mois.

SERVICES EXTÉRIEURS

Des prestataires privés peuvent prendre en charge tout ou partie de vos déchets.
N'hésitez pas à les consulter.

Renseignements complémentaires

Mauges Communauté - Service Déchets
Rue Robert Schuman - La Loge - CS 60111 - Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T 02 41 71 77 55 - service-dechets@maugescommunaute.fr
www.maugescommunaute.fr